



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTCALM
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIGUORI

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité que :

Une séance extraordinaire du conseil municipal sera tenue le **lundi, 13 décembre 2021 à 19 h**, au 751, rue Principale à Saint-Liguori, pour étudier le sujet suivant :

- **Lecture et adoption du budget de la Municipalité de Saint-Liguori pour l'année se terminant le 31 décembre 2022.**

Les délibérations et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget.

Donné à Saint-Liguori, ce dix-huitième jour de novembre de l'an deux mille vingt-et-un.

Simon Franche, directeur général
et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, résident à Mascouche, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil, entre 12 h et 16 h, ce dix-huitième jour de novembre de l'an deux mille vingt-et-un.

En foi de quoi je donne ce certificat ce dix-huitième jour de novembre de l'an deux mille vingt-et-un.

Simon Franche, directeur général
et greffier-trésorier